

ASSOCIATION ASWAT NISSA

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

TUNIS, le 10 Juillet 2023

Messieurs et mesdames les adhérents de
« ASSOCIATION ASWAT NISSA »

Objet : Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2020.

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter ci-après notre rapport général sur le contrôle des comptes de l'association « ASWAT NISSA » arrêtés au 31 Décembre 2020 faisant apparaître un total des actifs de **335 813** Dinars et un déficit des produits sur les charges de **8 662** Dinars.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs et mesdames les adhérents, l'expression de notre haute considération.

Youssef Tekari

10 Juillet 2023



71, Rue Alain Savary, Bp C, 9^{ème} étage
Tél: 71.77.22.33 - Fax: 71.77.19.55
tunis@ecovis.com

SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2020

- Etat de la Situation Financière
- Etat des produits et des charges
- Notes aux états financiers
 - Présentation de l'association
 - Principes et méthodes comptables
 - Notes sur la Situation Financière
 - Notes sur l'Etat des produits et des charges

RAPPORT GENERAL

Messieurs et mesdames les adhérents,
« ASSOCIATION ASWAT NISSA »
3, rue Bassora, 1002 Lafayette,
Tunis, Tunisie

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

- Nos diligences n'ont pas couvert l'audit des soldes d'ouverture. Cependant, ces derniers ont fait l'objet d'un audit par notre confrère qui a conclu dans son rapport de commissariat aux comptes, au titre du même exercice, qu'ils sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de l'association, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période close à cette date.
- Nous n'avons pas pu assister à l'inventaire physique des caisses qui présente un solde comptable de 2 259 DT, et ce en raison d'une nomination tardive.
- Les immobilisations corporelles de l'association totalisent à la date de clôture de l'exercice une valeur brute de 90 380 dinars et une valeur nette de 48 648 dinars, n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique et d'un rapprochement avec la comptabilité au 31 Décembre 2020.

- Durant l'exercice 2020, une mission d'apurement comptable a été conduite dans le but de reclasser les apports affectés à des projets objets de convention de financement parmi les passifs conformément à la norme comptable NCT 45. Le détail de la modification comptable opérée est exposé dans la note aux états financiers n°7. Toutefois, l'association ne tient pas encore un suivi comptable par projet.

3. Responsabilités de la direction pour les états financiers :

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser l'activité de l'association ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.


Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Youssef Tekari

10 Juillet 2023


KDH PARTNERS TUNISIA
71, Rue Alain Savary, Bloc C, 10000 Tunis
Tél: 71 71 22 33 - Fax: 71 71 22 33
www.kdh.com.tn

**ETATS FINANCIERS ARRETES AU
31/12/2020**

Etat de la Situation Financière
Exercice clos 31 décembre 2020
(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Liquidités et Equivalents de liquidités	1	265 471	410 741
Placements et autres actifs financiers			
Autres actifs courants	2	15 732	9 621
Créances et comptes rattachés			
Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
Immobilisations financières	3	2 500	2 500
Immobilisation corporelles	4	48 648	20 116
Immobilisation incorporelles	4	3 462	2 944
TOTAL DES ACTIFS		335 813	445 922
Passifs et Actifs Nets	Notes	31/12/2020	31/12/2019
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers			
Autres passifs courants	5	315 354	38 926
Fournisseurs et comptes rattachés	6	34 745	43 078
Provision			
Apports reportés			
Autres passifs non courants			
<u>Concours bancaires et autres passifs financiers</u>			
Emprunts			
Total des Passifs		350 099	82 004
ACTIFS NETS			
Dotations			
Apports affectés à des immobilisations		52 111	
Subventions d'investissement			
Autres actifs nets			
Réserves			
Excédents ou Déficit reporté	7	-57 735	200 169
Excédents ou Déficit de l'exercice		-8 662	163 749
Total des actifs Nets		-14 286	363 918
TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS		335 813	445 922

Etat des Produits et des Charges
Exercice clos 31 décembre 2020
 (Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

PRODUITS D'EXPLOITATION	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS			
Inscriptions, cotisations, manifestations et subventions		636 610	780 606
Apports non monétaires			
Autres apports			
Produits des placements			
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercices		13 914	
Autres gains		2 442	-
Total des produits	8	652 966	780 606
CHARGES			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	9	58 750	9 323
Charges du personnel	10	248 235	197 586
Autres charges courants	11	331 049	400 655
Dotations aux amortissements et aux provisions		22 325	9 293
Charges financières nettes		-	-
Autres Pertes		1 270	-
Total des charges		661 628	616 857
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-8 662	163 749

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I - Présentation de l'association

L'association « ASWAT NISSA » créée en 2011 et basée à Tunis, est une association inclusive qui plaide pour l'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques en encourageant les femmes tunisiennes à porter leur voix et prendre la place qui leur revient dans la vie politique.

II - Référentiel comptable :

Les états financiers de l'association sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité.

Les méthodes comptables retenues par l'association sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

III.1-Les principes comptable appliqués

Les états financiers de l'association sont préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment : Il s'agit des hypothèses et conventions suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;

- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars tunisien. Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables.

III.2-Les bases de mesure utilisées pour l'élaboration des états financiers

Les méthodes comptables les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

a. Immobilisations Incorporelles

Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées pour leurs coûts historiques d'acquisition hors taxes récupérables.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la base de la durée d'utilité

b. Immobilisations Corporelles

Les immobilisations acquises par l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les coûts engagés pour mettre l'élément d'immobilisation en état d'utilisation et pour l'acheminer au lieu et à l'endroit d'utilisation sont incorporés au coût.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la base de la durée d'utilité.

c. Cotisations des adhérents

Les revenus relatifs aux cotisations des adhérents sont pris en compte en résultat conformément aux règles prévues par la Norme Comptable 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif

d. Dons et subventions

Les Dons en nature, dont la valeur est déterminée de façon fiable sont comptabilisées en tant que produits ou actifs nets en contrepartie de comptes de charges ou d'actifs.

Les dons et subventions en numéraire sont pris en compte au résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encaissés.

III.3- Informations afférentes à des éléments figurant dans le corps des états financiers

Les chiffres sont exprimés en dinar tunisien.

1. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Les liquidités totalisent au 31 Décembre 2020 la somme de 265 471 DT contre un solde de 410 741 au 31/12/2019. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Compte Bancaire KVINNA	17 577	90 185
Compte Bancaire HBS	4 385	1 510
Compte Bancaire open	157 102	122 625
Compte Bancaire UNWOMEN	65 109	8 057
Compte Bancaire FORUM	4 385	33 216
Compte Bancaire VOIX DE FEMME	14 135	120 597
Compte Bancaire FEMME ASWAT	520	26 437
Caisse KVINNA	379	1 029
Caisse HBS	252	271
Caisse OPEN	145	4 610
Caisse UNWOMEN	114	494
Caisse FORUM	240	299
Caisse VOIX FEMMES	28	28
Caisse ASWAT	1 101	1 383
Total	265 471	410 741

2. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Les autres actifs courants totalisent au 31 Décembre 2020 la somme de 15 732 DT contre 9 621 DT au 31 Décembre 2019 et se ventilent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Charges Constatées d'avance	9 265	-
Fournisseurs- avances et acomptes	7 370	9 601
Moins Provisions	-7 370	-
HBS	6 467	-
Etat impôts et taxes	20	20
Moins Provisions	-20	-
Total	15 732	9 621

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La rubrique immobilisations financières présente un solde de 2 500 dinars au 31 décembre 2020 et 2019. Elle est constituée par le cautionnement versé par l'association au titre du loyer du local actuel.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES :

Le tableau de variation des immobilisations corporelles & incorporelles au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

Désignation	Valeur brute			Amortissements			VCN 31/12/2020
	VB 31/12/2019	Acquis 2020	VB 2020	Amort 31/12/2019	Dot 2020	Amort 31/12/2020	
Logiciels	4 964	2 185	7 149	1 243	2 117	3 687	3 462
Equipement de bureau	23 522	4 986	28 508	16 219	3 659	21 857	6 651
Matériel informatique	19 517	14 634	34 151	12 279	7 215	18 290	15 862
A.A. I	5 539	22 181	27 720	743	923	1 585	26 135
Total	53 543	43 985	97 529	30 484	13 914	45 418	52 110

5. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants totalisent au 31 Décembre 2020 la somme de 315 354 DT contre 38 926 DT au 31 Décembre 2019 et se ventilent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Solde Projet OPEN	171 649	-
Solde Projet UNWOMEN	79 581	-
Solde Projet FORUM	15 192	-
Solde Projet KVINNA	112	-
Solde Projet DCAF	6 532	-
Solde Projet OXFAM	28	-
Etat Impôts & Taxes & Autres Dettes	11 643	16 701
Dettes Caisse de Sécurité Sociale	20 650	16 238
Cheque à payer	6 422	0
Personnel Rémunérations Dues	2 433	3 433
RS/Salaire	-	1 442
Compte d'attente	757	757
Créditeurs divers	355	355
Total	315 354	38 926

Ce montant est constitué par les soldes des apports non encore utilisés à la date de clôture de l'exercice 2020. En 2019 ainsi que les exercices antérieurs, les soldes des apports en numéraires non utilisés à la clôture de l'exercice ont été comptabilisés dans les résultats de l'exercice parmi les subventions et ce contrairement aux prescriptions des normes comptables applicables en Tunisie.

6. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde 34 745 dinars au 31 décembre 2020 contre un solde de 43 078 dinars au 31 décembre 2019

7. EXCEDENTS OU DEFICITS REPORTES :

La rubrique des excédents reportés au 31 décembre 2020 présente un solde négatif de (57 735) dinars contre 200 169 dinars à la clôture de 2019.

L'Evolution de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Excédents Reportés début de l'exercice	Déficit de l'exercice	Excédents Reportés fin de l'exercice
Solde 31/12/2019	200 169	163 749	363 918
Modifications comptables en 2020	-257 904	-163 749	-421 653
Solde 31/12/2020	-57 735	-	-57 735

8. SUBVENTION :

La rubrique subvention totalise au 31 décembre 2020 la somme de 652 966 contre 780 606 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Subventions encaissées	574 182	774 898
Utilisation des subventions exercices antérieurs	92 882	-
Dons	6 221	-
Autres subventions	2 381	5 708
Remboursement Subventions non utilisées	-39 057	-
Autres gains	2 442	-
Quote-part des subventions et apports inscrit	13 914	-
Total	652 966	780 606

9. ACHAT CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Les achats consommés de fournitures s'élèvent au 31 décembre 2020 à 58 750 DT contre 9 323 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Fournitures administratives	3 297	6 517
Autres fournitures	47 152	588
Carburants	2 092	663
Electricité	1 847	498
Achat divers	4 362	1 057
Total	58 750	9 323

10. CHARGES DU PERSONNEL :

Les Charges du personnel totalisent la somme de 248 235 DT au 31 décembre 2020 contre 197 586 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires et appointements	212 221	168 854
Charges sociales légales	36 014	28 732
Total	248 235	197 586

11. AUTRES CHARGES COURANTES :

Les autres charges courantes totalisent la somme de 331 049 DT au 31 décembre 2020 contre 400 655 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Honoraires & Assimilés	119 150	155 057
Missions, Réception & Assimilées	54 955	146 601
Charges Locatives	45 773	42 092
Publicité & Relations Publiques	79 895	-
Autres charges courantes	19 186	1 697
Frais de Télécommunication & assimilés	2 318	3 982
Primes d'assurance	4 457	4 765
Entretien & Réparation	1 101	45 173
Etat Impôts & Taxes Non Récupérables	2 122	-
Commissions Bancaires	1 292	1 288
Dons Accordés	800	-
Total	331 049	400 655